



Revalorisation rente prestation compensatoire

Par MAMINA

Bonjour,
depuis le jugement en juillet 2009 l'indice de réévaluation de ma rente était celui "des prix à la consommation des ménages urbains, hors tabac", mais depuis janvier 2013, manifestement cet indice à disparu et a éclaté de la façon suivante

Ensemble des ménages hors tabac :

Ménages urbains, hors tabac (Ouvrier ou employé) :

Ménages du premier quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac :

Donc je ne sais plus quel indice je dois prendre en considération pour la revalorisation sachant que mon ex mari était cadre supérieur dans une entreprise multinationale.

Bien évidemment aucune revalorisation n'a été faite depuis juillet 2009...et donc je suis bloquée pour le calcul à partir de 2013.

Merci de votre aide.

Bien à vous